



ASSEMBLÉE NATIONALE

12ème législature

lutte contre l'exclusion

Question au Gouvernement n° 2387

Texte de la question

PROMOTION DE L'ÉGALITÉ DES CHANCES

M. le président. La parole est à M. Axel Poniatowski.

M. Axel Poniatowski. Je souhaite souligner combien l'attitude de nos collègues nous paraît inqualifiable et puérite ! (*Vifs applaudissements sur les bancs du groupe de l'Union pour un mouvement populaire et du groupe Union pour la démocratie française. - Exclamations sur les bancs du groupe socialiste et du groupe des députés communistes et républicains.*)

Ma question s'adresse au ministre délégué à la promotion de l'égalité des chances.

Il y a tout juste un mois, le malaise social dans certaines de nos banlieues et de nos cités était exacerbé par une minorité de casseurs et de délinquants. Le Gouvernement a très justement réagi avec fermeté. Néanmoins, le problème est loin d'être réglé. En effet, à l'origine de cette flambée de violence, certains problèmes perdurent depuis de nombreuses années, liés à l'éducation, à la responsabilité parentale,...

M. Jacques Desallangre et M. Maxime Gremetz. Et à l'emploi !

M. Axel Poniatowski. ...à l'emploi et au logement.

Le Gouvernement a récemment annoncé la mise en oeuvre de divers dispositifs visant à apporter des solutions et à assurer l'égalité des chances au départ dans la vie.

En matière scolaire, nombreux sont les jeunes Français issus de la seconde génération de l'immigration qui réalisent des parcours scolaires, universitaires et professionnels remarquables. D'autres, en revanche, ont complètement décroché et se marginalisent en tombant dans l'économie parallèle ou souterraine. Il est alors de bon ton de se décharger de sa responsabilité et de culpabiliser l'école, mais l'éducation nationale a vocation à instruire plus qu'à éduquer.

M. André Chassaigne. Non !

M. Axel Poniatowski. Or la plus grande injustice est que des élèves de collèges et de lycées entiers subissent la loi de quelques-uns de ceux qui ont échappé à toute autorité, et en particulier à l'autorité parentale.

Enfin, nous connaissons tous les situations problématiques liées au manque de logements et en particulier de logements sociaux. Il faudra, à ce sujet, trouver de nouvelles formules encourageant la construction ailleurs que là où la place manque.

Je vous remercie donc, monsieur le ministre, de nous indiquer plus précisément les moyens par lesquels la promotion de l'égalité des chances prônée par le Gouvernement, pourra concilier le respect de la sécurité et du bien-être d'autrui avec la nécessaire solidarité nationale en faveur de ceux de nos concitoyens qui cherchent à vivre mieux. (*Applaudissements sur les bancs du groupe de l'Union pour un mouvement populaire et du groupe Union pour la démocratie française.*)

M. le président. La parole est à M. le ministre délégué à la promotion de l'égalité des chances.

M. Azouz Begag, *ministre délégué à la promotion de l'égalité des chances*. Certes, monsieur le député, la crise qu'a traversée notre pays est grave. C'est une crise de sens, une crise des valeurs, une crise de confiance. Elle impose au Gouvernement de relancer l'exigence d'égalité des chances au plus vite, par tous les moyens et, surtout, pour tous les Français.

L'égalité des chances passe d'abord par l'emploi et par l'insertion professionnelle.

M. Patrick Lemasle. Bien sûr !

M. le ministre délégué à la promotion de l'égalité des chances. Pour répondre à ces défis, le Gouvernement s'est engagé dans une lutte sans merci contre le chômage dans les zones urbaines les plus sensibles de la République, où il atteint parfois un taux de 40 %. Aussi, tous les jeunes de ces quartiers qui le souhaitent seront reçus dans les trois mois par l'ANPE et les missions locales pour trouver un emploi ou une formation.

(Exclamations sur les bancs du groupe socialiste et du groupe des député-e-s communistes et républicains.)

Quinze nouvelles zones franches urbaines vont être créées.

Le deuxième levier de l'égalité des chances est bien sûr l'éducation nationale. Avec Gilles de Robien, nous travaillons à l'évaluation de la maîtrise de la lecture et de l'écriture par les enfants, à l'accompagnement et à la responsabilisation des parents.

L'octroi d'un stage digne et utile à chacun, la promotion de l'égalité des chances, passe aussi par la lutte contre les discriminations et la promotion de la diversité. Depuis mon arrivée au Gouvernement, j'ai rencontré plus de 1 500 chefs d'entreprises que j'ai sensibilisés à cet enjeu. Parmi eux, 300 ont déjà signé la charte de la diversité. Par ailleurs, pour combattre le poison de la discrimination, la Haute autorité de lutte contre les discriminations et pour l'égalité verra ses pouvoirs renforcés. Les tests à l'improviste seront en effet légalisés, les CV rendus anonymes après négociation avec les partenaires, un " label diversité " octroyé aux employeurs pour l'exemplarité de la diversité de leurs entreprises.

Le Premier ministre a annoncé que l'année 2007 serait celle de l'égalité des chances. Comptez sur moi pour faire en sorte que ce soit une réalité en marche, afin que le mot " égalité "...

M. Maxime Gremetz. Elle est en panne !

M. le ministre délégué à la promotion de l'égalité des chances. ...trouve sa juste place entre les mots " liberté " et " fraternité ". *(Applaudissements sur les bancs du groupe de l'Union pour un mouvement populaire et du groupe Union pour la démocratie française.)*

Données clés

Auteur : [M. Axel Poniatowski](#)

Circonscription : Val-d'Oise (2^e circonscription) - Union pour un Mouvement Populaire

Type de question : Question au Gouvernement

Numéro de la question : 2387

Rubrique : Politique sociale

Ministère interrogé : promotion de l'égalité des chances

Ministère attributaire : promotion de l'égalité des chances

Date(s) clé(s)

Question publiée le : 8 décembre 2005

La question a été posée au Gouvernement en séance, parue au Journal officiel du 8 décembre 2005